



Mésentente dans la répartition d'un bien

Par **Ananas49**, le **03/06/2013** à **08:02**

Je suis divorcée j'ai mis des biens propres pour acheter maison qui a été mise aux 2 noms car il en a payer les traites . Il dit avoir mis l'héritage de sa mère dans des travaux .A t-il - le droit de me réclamer ce qu'il a mis dans les travaux . D autre part je suis presque a l'âge de la retraite et je ne travaille pas or il me donne que 400 euros par mois ne puis je en obtenir plus ? Il gagne bien sa vie mais cache ses réels revenus . Il est belge je suis française et notre jugement se fait en belgique car nous y habitons . Ne puis je être aidée par la loi française

Ananas